



Association intercommunale scolaire de l'Esplanade

Comité de Direction

Préavis N° 004/2010

Demande d'une enveloppe extrabudgétaire pour la pose de 3 portakabins sur le site de Begnins

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En 2005, le Conseil Exécutif Scolaire, suite à une rupture de convention de la part de la ville de Gland, décide de rapatrier la voie VSB sur Begnins (5 classes). Cela a engendré un effectif plus conséquent sur Begnins, et selon les calculs de l'époque, nous aurions dû construire des classes supplémentaires et les mettre à disposition dès 2010.

Bien que le Directeur de l'Esplanade nous ait rendu à maintes fois attentifs à la surpopulation du collège, nous lui avons toujours demandé de patienter afin de réfléchir à une extension globale en tenant compte entre autre du projet HarmoS.

Ces dernières années, L'Aise a récupéré les classes primaires de Begnins d'une part, et d'autre part emprunté différentes salles du bâtiment de l'Esplanade utilisées jusque là par les enseignants (salle des maîtres, etc.), pour assurer les enclassements des secondaires sur Begnins. Tout cela en accord avec le directeur.

En 2008, le dicastère des bâtiments a remis un rapport qui tenait compte de la future progression démographique scolaire jusqu'en 2018. Il mettait en évidence l'ampleur des besoins pour l'extension du collège secondaire. Sans avoir réellement encore tous les éléments concernant HarmoS, ce rapport donnait plusieurs pistes d'enclassement. Celle retenue par le Comité de direction maintenait les 5-6 en place et tenait compte déjà de la venue des élèves de Longirod et St-George. Ce constat confirma les vues de 2005, et il devenait clair qu'il fallait construire pour éviter une pénurie de locaux.

En 2009, selon la prévision de l'AISE, les communes de Longirod et St-George font part de leur intention de rejoindre l'établissement scolaire de l'Esplanade dès la rentrée 2010, augmentant de manière prévisible les effectifs primaires et secondaires.

Fin 2009 début 2010, on apprend qu'HarmoS ne permet pas de scinder le cycle primaire 2 en deux entités géographiques distinctes. Cela signifie qu'en maintenant les 5-6 sur Begnins pour l'ensemble des 10 communes, nous aurions dû construire quasiment le double de

classes prévu dans le premier projet, vidant du même coup les bâtiments primaires dans les villages.

Aujourd'hui, il manque 3 classes secondaires sur le site de Begnins. Pour palier à cette situation, plusieurs options sont possibles jusqu'à la fin des constructions (primaires dans les villages et secondaire sur Begnins):

1. Déplacement des CIN de Begnins/Burtigny sur Vich afin de libérer les 2 pavillons provisoires existants au profit des secondaires, plus la mise en place d'un container supplémentaire.
2. Déplacement des 5èmes sur Vich (5 classes)
3. Déplacement de toute la voie VSB sur Vich (5 classes)
4. Mise en place de 3 portakabins sur Begnins

Les variantes 1 à 3 ne sont également pas sans frais puisqu'elles comprennent :

- Des frais de transport et des locations de classes supplémentaires (Vich et Coinsins),
- De la mise en place d'un container sur Begnins (1) ou Coinsins (2-3)
- De l'achat de mobilier complémentaire,
- Du matériel multimédia et informatique (rack),
- Une liaison informatique au serveur des enseignants
- La mise en place d'une « cantine » sur le site de Vich, ainsi qu'une surveillance
- De nombreux transports pour assurer le programme secondaire (classes spéciales, gym, bibliothèque, ...)

Aujourd'hui, il est temps que l'AISE prenne aussi ses responsabilités. L'établissement a fait de gros efforts jusqu'à maintenant pour pallier au manque de places. A la rentrée 2010, L'AISE se doit de fournir des locaux sur Begnins, garantissant aux élèves du secondaire un enseignement de qualité, dans des conditions équitables pour tous et socialement acceptable (regroupement de tous les secondaires sur un seul site, collaboration entre enseignants, pas de ségrégation de voie).

Enfin ces trois variantes ne sont soutenues ni par le corps enseignant, ni par les parents d'élèves, et de fait doivent rester des options de secours. Nous avons reçu de nombreuses pétitions de la part des parents et des enseignants. Les portakabins à Begnins et une collaboration plus sereine avec la direction de l'Esplanade ramèneront le calme.

Pour toutes ces raisons, le Comité de direction vous demande une dépense extrabudgétaire pour la mise en place de 3 portakabins avec vestiaire et sans WC de Frs. 126'000.- pour cette année. La location complémentaire de Frs. 82'000.- par année, plus un montant de Frs.

22'000.- pour le démontage et remise en état du terrain, seront inclus dans les futurs budgets. Celle-ci est prévue pour une durée approximative de 2 ans.

Ainsi délibéré par le Comité de Direction en sa séance du 10 mai 2010 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

Annexes : **Annexe 1** : Calculs des frais de mise en place des portakabins ;
Annexe 2 : Tableau comparatif des déplacements des CIN et des secondaires sur Vich, comparés à des portakabins sur Begnins

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction demande au Conseil Intercommunal :

1. D'accorder un crédit extrabudgétaire de **Frs. 126'000.-**. Ce montant viendra augmenter le compte No. 350.3161.002 (bâtiments, location collège de l'Esplanade).

Comité de Direction

Le Président : 
D. Lohri

La Secrétaire : 
Ch. Locatelli



Begnins, le 10 mai 2010